

**Numéro du recours : 20140566**

(à rappeler dans toute correspondance)

Réf. Organisme :

Madame ROUSSEAU Patricia  
Les Granges  
73260 FEISSONS S/ISERE

### **Notification d'une décision**

J'ai l'honneur de vous notifier la décision rendue le **12/01/2015** (débat du 01/12/2014) par le tribunal de céans, dans le cadre de la procédure qui oppose :

\* requérant(s) :

Caisse R.S.I. Auvergne  
Contentieux Sud Est  
11 rue Jean Claret  
CS 20002  
63063 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

Maître CATALDI Daniel

\* défendeur(s) :

ROUSSEAU Patricia  
Les Granges  
73260 FEISSONS S/ISERE

Cette décision de sursis peut être frappée **d'appel** sur autorisation du premier président de la Cour d'Appel s'il est justifié d'un motif grave et légitime (article 380 du Code de Procédure Civile).

La partie qui veut faire appel saisit le premier président, qui statue dans la forme des référés. L'assignation doit être délivrée dans le mois de la décision. Ce délai est augmenté d'un mois pour les personnes qui demeurent dans un département ou territoire d'Outre-mer et de deux mois pour celles qui demeurent à l'étranger (article 643 du Code de procédure civile).

Je vous informe que cette notification est adressée à toutes les parties.

A CHAMBERY, le 19/01/2015  
La Secrétaire,  
**Sylvie DELERUE**

